

Canal C : le dispositif de couverture rédactionnelle de la consultation populaire.

### Une semaine d'émissions spéciales sur Canal C !

---

A quelques jours de la consultation populaire, Canal C a décidé de bouleverser sa grille de programmes pour informer au mieux les participants à ce scrutin namurois... La semaine qui précède la consultation, chaque jour une émission spéciale permettra de mieux décrypter les enjeux...

#### Lundi 02/02 : Point Barre : « Les experts »

---

Le lundi 2 février 2015 à 18h25, une émission « Point Barre » spéciale consultation populaire réunira - en direct - experts et responsables d'associations concernés par le dossier. Il s'agira d'un débat qui ne sera pas ouvert aux élus politiques communaux, ceux-ci ayant déjà eu l'occasion de débattre sur les antennes de Canal C à deux reprises : lors de la captation du Conseil communal du 11 septembre 2014 et lors de notre émission « Point Barre » du 12 janvier 2015.

Sont invités (sous réserves): Un représentant de l'entreprise Bannimo, auteur du projet, les présidents des fédérations de commerçants de Namur et de Jambes, un représentant du MOC, un représentant de la Commission consultative d'aménagement du territoire,...

#### Mardi 03/02 : Entrée Libre à Jean-Benoit Pilet

---

Le mardi 3 février 2015 à 18h25, « Entrée Libre » permettra d'entendre Jean-Benoit Pilet. Ce Vedrinois est docteur en science politique de l'ULB. Il est le directeur du Cevipol (Centre d'Etude de la Vie Politique). Il s'est spécialisé dans l'analyse du fonctionnement démocratique. Il nous expliquera l'importance de cette consultation populaire et les enseignements qui pourront être tirés de l'expérience.

#### Mercredi 04/02 : Entrée Libre à Jean-Luc Calonger

---

Le mercredi 4 février 2015 à 18h25, ce sera « Entrée Libre » à Jean-Luc Calonger, représentant de l'ASBL montoise « Association de management du centre-ville ». C'est un spécialiste de l'urbanisme des coeurs de villes. Il s'est penché sur l'aménagement de celui de Namur.

#### Jedi 05/02 : Plein Cadre : Visite de Maastricht et Courtrai

---

Le jeudi 5 février 2015 à 18h25, notre magazine de reportages « Plein Cadre » vous emmènera à Maastricht et Courtrai. En effet, nous avons proposé au Collège et au Collectif de nous emmener voir des exemples à suivre...ou à ne pas suivre...

Arnaud Gavroy, pour le Collège, nous emmènera à Maastricht découvrir les aménagements, selon lui, réussis par la Ville pour concilier commerce et convivialité au

coeur de la cité néerlandaise.

Pour le Collectif, Franz Bodart nous fera découvrir l'échec, selon lui, de l'implantation d'un centre commercial en coeur de ville, à Courtrai.

#### Vendredi 06/02 : Face à Face : Maxime Prévot – Marcel Guillaume

---

Le vendredi 6 février 2015 à 18h25, un « Face à face » de 26 minutes mettra en présence les représentants des deux tendances.

Maxime Prévot (Bourgmestre empêché de Namur) débattrait avec Marcel Guillaume (Porte-parole du Collectif pour la sauvegarde du Parc Léopold). L'émission sera enregistrée le jeudi 5 février.

#### Dimanche 08/02 : En direct de la consultation populaire

---

Dimanche 8 février, Canal C vous fera vivre en direct l'évènement. Plusieurs éditions spéciales du Journal Télévisé permettront aux namurois d'être informés des résultats au fil des heures.

12h30 JT Spécial. Première tendances avant la fermeture des bureaux.

13h30 JT Spécial. Le résultat du taux de participation.

18h00 JT Spécial. Les résultats de la consultation populaire.

18h30 Notre magazine sportif « Start »

19h00 JT Spécial. Les résultats de la consultation populaire.

19h30 Notre magazine sportif « Canal Foot ».

#### Canal C.be, Facebook, Tweeter...

Sur notre site internet CanalC.be, une page spéciale regroupe toutes nos productions sur le thème, dont les nombreux reportages effectués dans le cadre du journal télévisé et les émissions spéciales. Parmi celles-ci, rappelons la captation télévisée du 11 septembre 2014 d'une partie de la séance du conseil communal de Namur. Le débat qui porte sur l'avenir urbanistique de Namur a été capté dans son intégralité.

Le 12 janvier 2015, l'émission « Point Barre » a réuni, pour la première fois, les membres du Collège échevinal de Namur et les opposants au projet. Pour rappel, cette émission d'une durée de 85 minutes a mis en présence : Maxime Prévot, Bourgmestre empêché de Namur (CdH), Anne Barzin, Echevine en charge des affaires mayorales (MR), Arnaud Gavroy, Echevin (Ecolo).

Pour les opposants : Trois membres du collectif pour la sauvegarde du Parc Léopold : Marcel Guillaume, Guy Lacroix et Geoffrey Carruzo accompagné des représentants de l'opposition politique : Antoine Piret (PS) et Pascal Dandrimont (PTB).

Le jour-même de la consultation, les journalistes de Canal C vous informeront également via notre page facebook et via twitter...

